

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 18/18

RAVAUX DE RÉHABILITATION DES CHAUSSÉES AÉROPORT DE BAIE-COMEAU (CYBC) ÉTÉ 2018

Des travaux de réhabilitation des chaussées seront effectués sur toute la longueur et la largeur de la piste, sur la voie Delta et sur le tablier de l'aéroport de Baie-Comeau (CYBC) entraînant des changements quant à l'utilisation des aires de mouvements.

Du 21 mai 2018 au 20 juin 2018 – Travaux de réhabilitation de la piste moitié droite (Sud)

- Piste AGN IIIA (*voir note*) non-instrument 1 828 mètres x 23 mètres (6 000 pieds x 75 pieds) sur la demie-largeur nord (gauche);

Nota :

- vitesse de référence d'atterrissage (V_{ref}) de moins de 122 noeuds;
- Envergure d'aile de moins de 24 mètres;
- Largeur hors-tout du train principal de moins de 6 mètres.

* Une autorisation préalable requise (PPR) est nécessaire pour tous les aéronefs ne respectant pas ces critères.

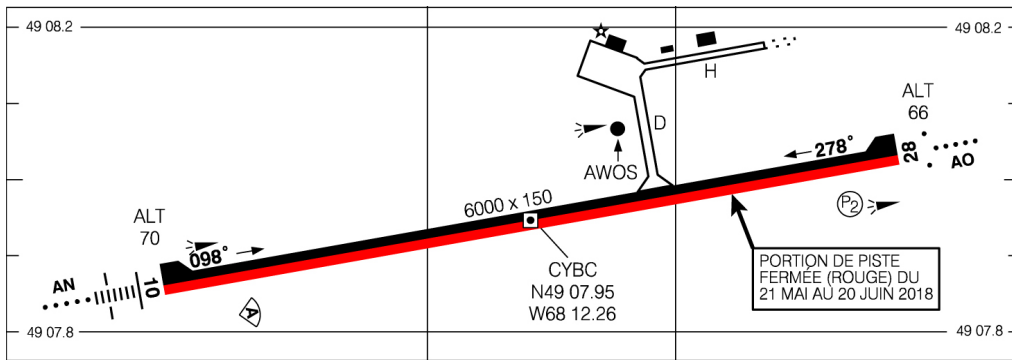
- Coordonnées et élévations des seuils :

Piste 10 :	49° 7' 52.12" N	68° 12' 59.67" W
Lat/lon :	49° 7.869' N	68° 12.994' W
Élévation :	21.56 mètres	

Piste28 :	49° 8' 2.53" N	68° 11' 30.91" W
Lat/lon :	49° 8.042' N	68° 11.515' W
Élévation :	20.21 mètres	

- Radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence (VOR)/équipement de mesure de distance (DME) sera non disponible;
- Système d'atterrissage aux instruments (ILS) sera non disponible;
- Balisage lumineux d'approche courte simplifiée avec feux indicateurs d'alignement de piste (SSALR) et dispositif lumineux d'approche omnidirectionnel (ODALS) seront non disponible;
- Balisage de bords de piste temporaire au centre de piste;

- Indicateur de trajectoire d'approche de précision (PAPI) 28 en service; et
- Aucun posé-décollé ne sera autorisé sur la piste 10-28 durant les travaux.



Côté Sud

Du 21 juin 2018 au 31 juillet 2018 – Travaux de réhabilitation de la piste moitié gauche (Nord)

- Piste AGN IIIA (voir note) non-instrument 1 828 mètres x 23 mètres (6 000 pieds x 75 pieds) sur la demie-largeur sud (droite);

Nota :

- vitesse de référence d'atterrissage (Vref) de moins de 122 noeuds;
- Envergure d'aile de moins de 24 mètres;
- Largeur hors-tout du train principal de moins de 6 mètres.

* Une autorisation préalable requise (PPR) est nécessaire pour tous les aéronefs ne respectant pas ces critères.

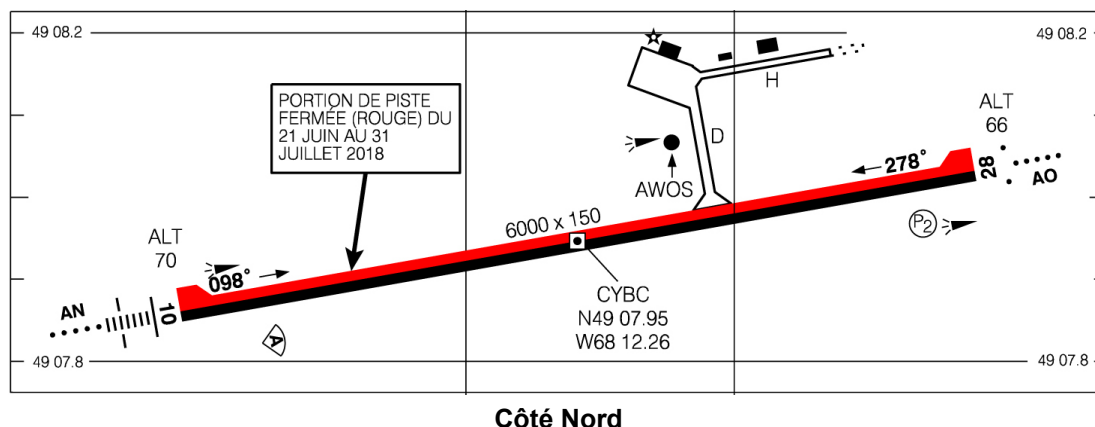
- Coordonnées et élévations des seuils temporaires :

Piste 10 :	49° 7' 51.39" N	68° 12' 59.47" W
Lat/lon :	49° 7.857' N	68° 12.991' W
Élévation :	21.515 mètres	

Piste 28 :	49° 8' 1.8" N	68° 11' 30.71" W
Lat/lon :	49° 8.03' N	68° 11.512' W
Élévation :	20.17 mètres	

- VOR/DME sera non disponible;
- ILS sera non disponible;
- SSALR et ODALS seront non disponible;
- Balisage de bords de piste temporaire au centre de piste;

- PAPI 28 en service; et
- Aucun posé-décollé ne sera autorisé sur la piste 10-28 durant les travaux.



Du 4 août 2018 au 5 août 2018 – Travaux de reprise du joint central de piste et d'enlèvement du marquage temporaire et de marquage final

- Piste 10-28 sera fermée

Du 6 août 2018 au 10 août 2018 – Travaux de réhabilitation de la voie de circulation Delta

- Piste 10-28 : 4D Précision (4^e édition); et
- Voie de circulation Delta sera fermée de 2300Z à 1000Z, seulement le Service aérien gouvernemental sera autorisé pour les évacuations médicales : stationnement sur la piste en attente de l'ambulance.

Veillez consulter les NOTAM en vigueur avant de procéder à cet aéroport.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Aéroport de Baie-Comeau
Baie-Comeau (Québec) G5C 2S6
À l'attention de : Nadia Potvin, Directrice des services aéroportuaires

Tél. : 418-589-8285
Courriel : aeroport.dir@mrcmanicouagan.qc.ca

James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique